

## ANNONCES OFFICIELLES - CÔTES-D'ARMOR

## Immobilier

## VENTE RÉGION QUIMPER

## Autres

**Douarnenez**, Centre-ville vend immeuble, 3 étages + sous-sol, 700 m<sup>2</sup> au total, pour appartements, banque, assurance, franchises, bureaux, autres. 06 67 53 71 72 1457374

## Transactions diverses

## ANIMAUX

## Qui peut vendre un chien ou un chat ?

Les éleveurs et les établissements de vente (animaleries...) sont les seules personnes autorisées à vendre des chats et des chiens.

Est considéré comme un éleveur toute personne vendant au moins un animal issu d'une femelle reproductrice lui appartenant.

## Les obligations des éleveurs et des établissements de vente :

- L'âge des animaux
- L'inscription ou non à un livre généalogique
- Leur numéro d'identification ou celui de leur mère
- Le nombre de chiots ou de chatons de la portée
- Le numéro d'immatriculation de l'éleveur (SIREN)

Pour les éleveurs commercialisant uniquement des animaux inscrits à un livre généalogique qui ne produisent pas plus d'une portée par an et par foyer fiscal, il existe des dispositions particulières.

Pour plus de renseignements, consulter le site de la Société centrale canine : [www.scc.asso.fr](http://www.scc.asso.fr) ou le livre officiel des origines félines : [www.loof.asso.fr](http://www.loof.asso.fr)

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir se conformer à ces dispositions.

## BONNES AFFAIRES

## Antiquités brocante

## ANTIQUAIRE RECHERCHE

- Cuivre
- Étain
- Montres
- Pièces de monnaie

Discretion assurée  
Paiement immédiat

06 26 26 73 06

## Véhicules

## ACHAT AUTOMOBILE

**Achète cash** au meilleur prix tous types de véhicules, camping-car, utilitaires, caravanes, 4x4, voitures sans permis camion benne ou magasin, mini-pelle, cabriolet, années 2 000. avec ou sans CT, même fort kilométrages. 06 59 50 45 26 1435520

RENDEZ-VOUS  
SUR  
**letelegramme.fr**

## Annonces officielles

Sur [bretagne-marchespublics.com](http://bretagne-marchespublics.com), retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur [regions-annonceslegales.com](http://regions-annonceslegales.com)  
Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : [annonceslegales@viamedia-publicite.com](mailto:annonceslegales@viamedia-publicite.com).  
Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 (NOR : MICE2130071A), le tarif de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 (article 2) est fixé à 0,183 € HT le caractère pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale actuelegales.fr conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012.

## LEGALES ET JUDICIAIRES

## Marchés publics - Procédure adaptée

COMMUNE DE CRÉHEN

## MARCHÉ DE SERVICES

## Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom complet de l'acheteur : commune de Créhen.  
Type de numéro national d'identification : SIRET 212 200 497 00015.  
Groupement de commandes : non.

## Section 2 : communication.

Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien vers le profil acheteur : [www.megalys.bretagne.bzh](https://www.megalys.bretagne.bzh)  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
Contact : Catherine Volland.

## Section 3 : procédure.

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.  
Conditions de participation :  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : se référer au règlement de consultation.  
Capacité économique et financière - conditions/moyens de preuve : se référer au règlement de consultation.  
Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : se référer au règlement de consultation.  
Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 16/01/2023 à 16 h 30.

Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.  
Réduction du nombre de candidats : non.  
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : non.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

## Section 4 : identification du marché.

Intitulé du marché : **construction d'une maison de santé pluridisciplinaire.**

Type de marché : services.

Lieu principal d'exécution du marché : commune de Créhen.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

## Section 5 : lots.

Marché alloti : non.

## Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : non.

## Près de chez vous, quels sont les appels d'offres dans votre secteur d'activité ?

Veille Impact Pro <sup>VIP</sup>

✓ Gain de temps ✓ Efficacité

## Sources :

Journaux officiels / Presse | Sites internet acheteurs

[www.bretagne-marchespublics.com](http://www.bretagne-marchespublics.com)

## LOUDEAC communauté

## MARCHÉ DE TRAVAUX

## Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom complet de l'acheteur : Loudéac Communauté, 22600 Loudéac.  
Type de numéro national d'identification : SIRET 200 067 460 00010.  
Groupement de commandes : non.

## Section 2 : communication.

Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.megalys.bretagne.bzh>  
Identifiant interne de la consultation : 2022\_LC\_TVX30\_V2.  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
Contact : Sandrine Cotbreil, tél. (+33) 2 96 66 09 09.  
E-mail : [s.cotbreil@loudeac-communauté.bzh](mailto:s.cotbreil@loudeac-communauté.bzh)

## Section 3 : procédure.

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve :  
- Pour le génie épuratoire : justificatifs de la qualification professionnelle tels que Synteau et FNTP 51 ou équivalent ; ou présentation d'une liste des études de conception et des travaux réalisés relatifs à la réalisation de stations d'épuration urbaines de capacité comprise entre 50 et 1 000 EH, les travaux présentés auront été exécutés au cours des cinq dernières années. La liste indiquera leur montant, l'année et le lieu d'exécution. Elle sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants qui préciseront que les travaux ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin.

- Pour le génie civil : justificatifs de la qualification professionnelle : FNTP 16 et/ou 164 (ou sous-classe), Qualibat ou équivalent ; présentation d'une liste de travaux relatifs à la réalisation d'études d'exécution et construction d'ouvrages hydrauliques et de terrassements. Les travaux présentés auront été exécutés au cours des cinq dernières années. La liste indiquera leur montant, l'année et le lieu d'exécution. Elle sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants qui préciseront que les travaux ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin.

- Pour le permis de construire : carte professionnelle de l'Ordre des architectes ; présentation d'une liste de références relatives à la réalisation de permis de construire.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 27/01/2023 à 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

## Section 4 : identification du marché.

Intitulé du marché : **construction d'une nouvelle station d'épuration de type "Filtres plantés de roseaux" pour la commune de Laurenan suite déclaration pour infructuosité.**

CPV - objet principal : 45252100.

Type de marché : travaux.

Description succincte du marché : construction d'une nouvelle station d'épuration de type "Filtres plantés de roseaux" pour la commune de Laurenan.

Lieu principal d'exécution du marché : Laurenan (22).

Durée du marché (en mois) : 23.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Marché alloti : non.

Mot descripteur : assainissement.

## Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : oui.

Détails sur la visite : il est prévu une visite obligatoire du lieu de la station d'épuration au cours de la consultation. Les candidats devront prendre contact auprès de M. Olivier Bizet, 02 96 28 98 70, qui établira un certificat de visite. Ce certificat de visite signé sera joint à l'offre.

## LOUDEAC communauté

## MARCHÉ DE TRAVAUX

## Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom complet de l'acheteur : Loudéac Communauté, 22600 Loudéac.  
Type de numéro national d'identification : SIRET 200 067 460 00010.  
Groupement de commandes : non.

## Section 2 : communication.

Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.megalys.bretagne.bzh>  
Identifiant interne de la consultation : 2022\_LC\_TVX39.  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
Contact : Sandrine Cotbreil, tél. (+33) 2 96 66 09 09.  
E-mail : [s.cotbreil@loudeac-communauté.bzh](mailto:s.cotbreil@loudeac-communauté.bzh)

## Section 3 : procédure.

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve :  
- Pour le génie épuratoire : justificatifs de la qualification professionnelle tels que Synteau et FNTP 51 ou équivalent ; ou présentation d'une liste des études de conception et des travaux réalisés relatifs à la réalisation de stations d'épuration urbaines de capacité comprise entre 1 000 et 10 000 EH, les travaux présentés auront été exécutés au cours des cinq dernières années. La liste indiquera leur montant, l'année et le lieu d'exécution. Elle sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants qui préciseront que les travaux ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin.

- Pour le génie civil : justificatifs de la qualification professionnelle : FNTP 16 et/ou 164 (ou sous-classe), Qualibat ou équivalent ; présentation d'une liste de travaux relatifs à la réalisation d'études d'exécution et construction d'ouvrages hydrauliques et de terrassements. Les travaux présentés auront été exécutés au cours des cinq dernières années. La liste indiquera leur montant, l'année et le lieu d'exécution. Elle sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants qui préciseront que les travaux ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin.

- Pour le permis de construire : carte professionnelle de l'Ordre des architectes ; présentation d'une liste de références relatives à la réalisation de permis de construire.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 10/03/2023 à 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

## Section 4 : identification du marché.

Intitulé du marché : **rehabilitation et extension de la station d'épuration de Merdrignac (22).**

CPV - Objet principal : 45252100.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : Merdrignac (22).

Durée du marché (en mois) : 23.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Marché alloti : non.

Mot descripteur : assainissement.

## Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : oui.

Détails sur la visite : il est prévu une visite obligatoire du lieu de la station d'épuration au cours de la consultation. Les candidats devront prendre contact auprès de M. Olivier Bizet, 02 96 28 98 70, qui établira un certificat de visite. Ce certificat de visite signé sera joint à l'offre.



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE  
Direction de l'immobilier et de la logistique

## MARCHÉ DE TRAVAUX

Lycée La Closerie à Saint-Quay-Portrieux (22)

## Réaménagement de la restauration pédagogique - OP20VBTI

**1. Maître d'ouvrage :** Conseil régional de Bretagne, Direction de l'immobilier et de la logistique, 283, avenue Général-Patton, CS 21101, 35711 Rennes cedex 7.

**2. Mandataire :** SemBreizh, 13, rue du Clos-Courtel, 35510 Cesson-Sévigné, représentée par son agence des Côtes-d'Armor, 24, rue Gourien, 22000 Saint-Brieuc.

**3. Mode de passation choisi :** procédure adaptée (articles L.2123-1 et R.2123-1<sup>1</sup> du Code de la commande publique).

## 4. Objet des marchés :

- Lieu d'exécution : lycée La Closerie à Saint-Quay-Portrieux (22).

- Nature des travaux : **réaménagement de la restauration pédagogique.**

- Répartition des travaux :

Lot 1 : tous corps d'état.

Lot 2 : techniques.

Lot 3 : serrurerie.

Délai d'exécution : démarrage prévisionnel des travaux : mars 2023 pour une durée de 6 mois y compris période de préparation.

Prestations supplémentaires éventuelles :

Lot 1 : PSE01-01, contre cloison.

Variante : aucune variante n'est autorisée.

**5. Justificatifs à produire :** les candidats devront produire un dossier complet comprenant la lettre de candidature (DC 1 ou forme libre), les renseignements sur l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et les capacités techniques et professionnelles et détaillées au règlement de consultation (DC2 ou forme libre).

**6. Retrait du dossier de consultation :** le dossier est disponible en ligne sur la salle régionale des marchés publics : [www.megalys.bretagne.bzh](http://www.megalys.bretagne.bzh)

**7. Visite sur site :** les conditions de visites sont les suivantes : obligatoire pour tous les lots.

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Prendre contact avec Mme Christine Roussel, gestionnaire, [christine.roussel@ac-rennes.fr](mailto:christine.roussel@ac-rennes.fr)

Fermeture du lycée pendant les vacances scolaires du 19 au 30/12/2022 inclus.

## 9. Critères de jugement des offres :

Les critères d'attribution sont les suivants :

- Valeur technique de l'offre pour 60 %.

- Prix pour 40 %.

**10. Date limite de réception des offres :** les offres parviendront par voie dématérialisée sur le site [www.megalys.bretagne.bzh](http://www.megalys.bretagne.bzh) avant le **jeudi 26/01/2023, avant 16 h.**

Délai de validité des offres : 180 jours.

L'attributaire signera obligatoirement l'acte d'engagement de façon électronique.

## 11. Modalités essentielles de financement et de paiement :

Financement : ressources propres du Conseil régional de Bretagne abondées par des ressources externes, soit dans le cadre d'emprunts, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité ou de participations publiques.

Exécution financière du marché : conformément aux articles R. 2191-1 à R.2191-2 et R.2393-4 du Code de la commande publique.

**12. Conditions relatives au cautionnement et garantie exigées :** constitution d'une garantie à première demande.

**13. Renseignements :** les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse est la suivante : <https://www.megalys.bretagne.bzh>

**14. Voies de recours :** instance chargée des recours auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus : tribunal administratif de Rennes, hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes, France, tél. 02 23 21 28 28, fax 02 99 63 56 84, e-mail : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr) ; <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

**15. Date d'envoi à la publication :** 22/12/2022.

## Enquêtes publiques

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Zonage d'assainissement

## des communes de Minihy-Tréguier, Trédarzac et Tréguier

Le public est informé qu'en application d'un arrêté pris par Lannion-Trégor Communauté en date du 15 décembre 2022, une enquête publique est ouverte en vue de la délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif, sur les communes de Minihy-Tréguier, Trédarzac et Tréguier.

Le dossier d'enquête sera déposé en mairies de Minihy-Tréguier, Trédarzac et Tréguier pendant la période du 12/01/2023 au 16/02/2023 inclus, pour que les habitants intéressés puissent en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture des mairies au public. Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier est également consultable sur le site internet des communes [mairie.minihy@orange.fr](http://mairie.minihy@orange.fr), [mairie@trédarzac.fr](http://mairie@trédarzac.fr) et [mairie@ville-treguier.fr](http://mairie@ville-treguier.fr) de Lannion-Trégor Communauté, <https://www.lannion-tregor.com/eau-assainissement/l-assainissement-collectif/enquetes-publiques.html>

Les personnes intéressées pourront formuler, pendant la durée de l'enquête, leurs observations sur le projet :

- Soit sur le registre d'enquête déposé à cet effet en mairies de Minihy-Tréguier, Trédarzac et Tréguier (ou sur feuillets mobiles qui lui seront annexés).

- Soit par courrier adressé à la commissaire enquêtrice en mairie de Minihy-Tréguier, Trédarzac ou Tréguier, avant la clôture de l'enquête.

- Soit par courriel, [zonage.enquetepublique@lannion-tregor.com](mailto:zonage.enquetepublique@lannion-tregor.com)

- Soit directement à la commissaire enquêtrice lors des permanences qu'elle tiendra : le mercredi 25/01/2023, de 9 h à 12 h, en mairie de Minihy-Tréguier ; le jeudi 16/02/2023, de 9 h à 12 h, en mairie de Minihy-Tréguier ; le vendredi 20/01/2023, de 9 h à 12 h, en mairie de Trédarzac ; le mercredi 08/02/2023, de 9 h à 12 h, en mairie de Trédarzac ; le jeudi 12/01/2023, de 9 h à 12 h, en mairie de Tréguier ; le mercredi 01/02/2023, de 13 h 30 à 17 h 30, en mairie de Tréguier.

Par décision du 28/11/2022 de M. le Président du tribunal administratif de Rennes, Mme Catherine Ingrand est désignée en qualité de commissaire enquêtrice.

À l'issue de l'enquête, le registre sera clos et signé par la commissaire enquêtrice qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au président de Lannion-Trégor Communauté le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice sera adressée à M. le Préfet des Côtes-d'Armor, aux mairies de Minihy-Tréguier, Trédarzac et Tréguier et au président du tribunal administratif.

À l'issue de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera, par délibération sur l'approbation du projet de délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif sur les communes de Minihy-Tréguier, Trédarzac et Tréguier tel que soumis à l'enquête et éventuellement modifié, pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique.

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Lannion-Trégor Communauté (service eau-assainissement, téléphone 02 96 05 91 38 et adresse électronique : [aurelie.uzeel@lannion-tregor.com](mailto:aurelie.uzeel@lannion-tregor.com)).

Le président, Gervais EGAULT